



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18^{eme}
Nom de site	Rue Amiraux	Numéro	T10988
Adresse du site	27-29, rue des Amiraux	Hauteur	R+8 (24.62m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/03/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	18/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 130° et 220°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	5 à 9°
Estimation	0° < 4V/m - 130° < 4V/m - 220° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (130/220°)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par trois antennes de tailles identiques (2m).
Zone technique	4 modules techniques supplémentaires de couleur gris clair seront installés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	26.40m (Az 0°) 28.40m (Az 130 et 220°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

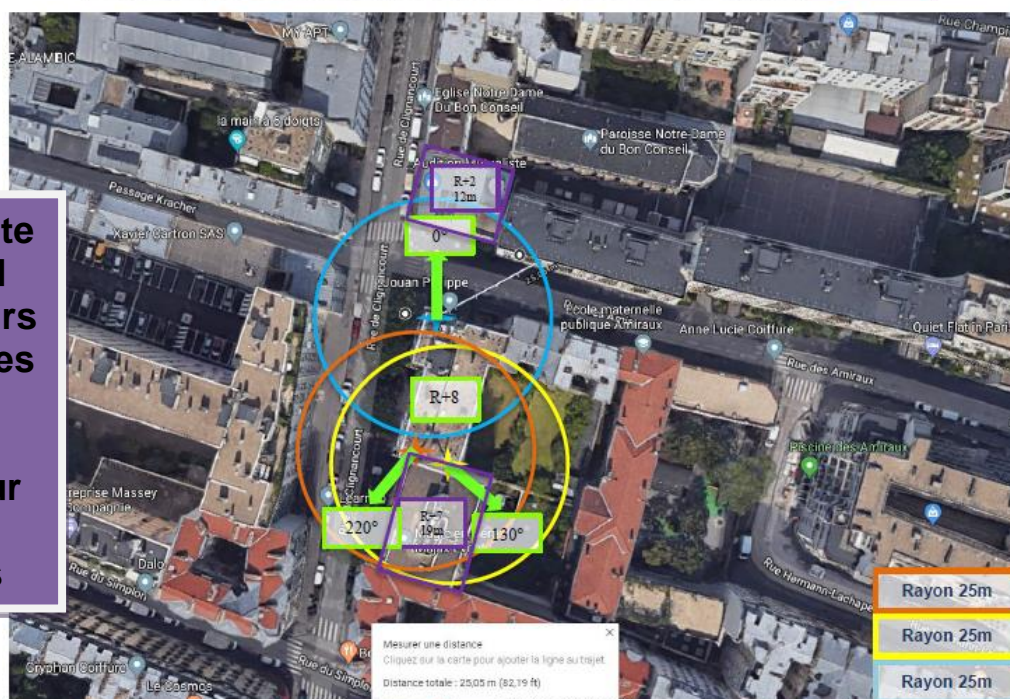
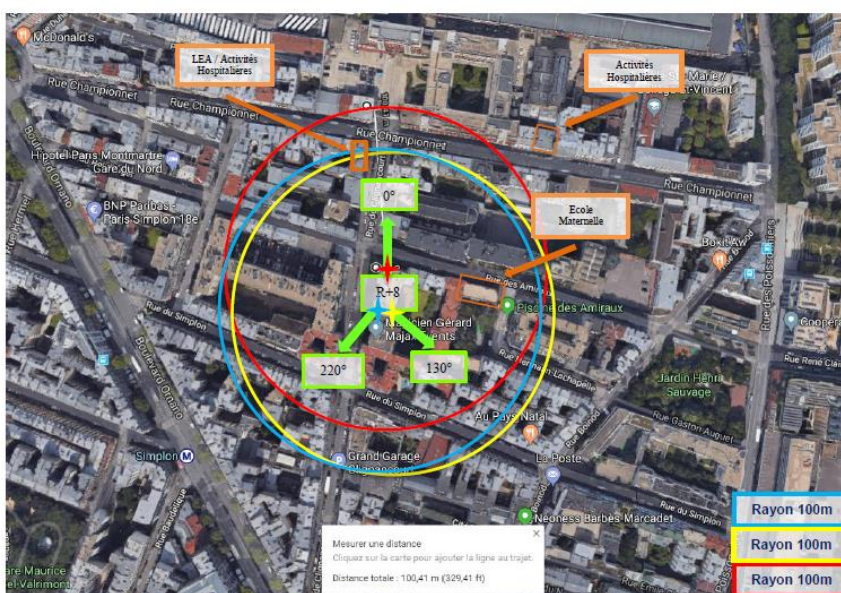
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Publique Amiraux	19 Rue des Amiraux	R+2	Non	54m	Inférieur à 1V/m
LEA / Activités Hospitalières	147 Rue de Clignancourt	R+6	Oui	62m	Inférieur à 1V/m
Activités Hospitalières	20 Rue Championnet	R+4	Non	120m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

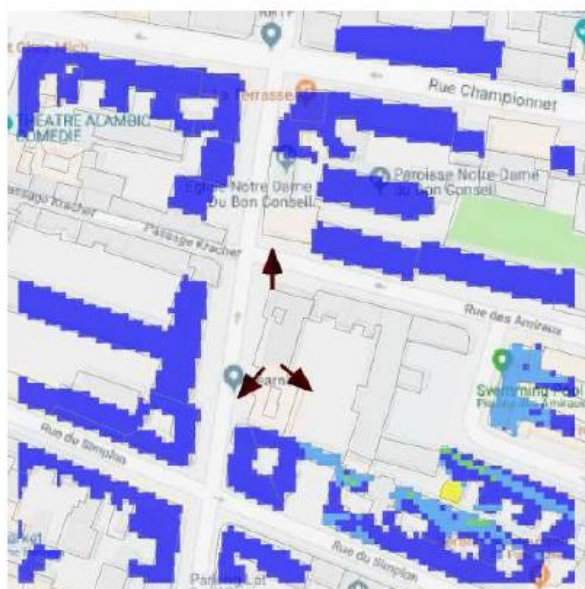
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.

La hauteur correspondante est de 19,5 m.

b. Azimut 130°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

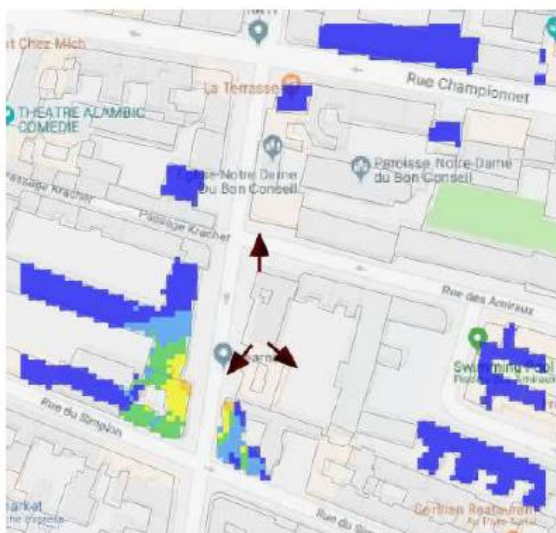


Légende



c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Légende



**LA SIMULATION EST
CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Aucune modification visible





Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 130° :



Azimut 220° :



139 Rue Clignancourt